

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni en la salle des chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 17

Nombre de délégués participant au vote : 15

Titulaires présents :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE, Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU,

Elus Le Cellier : Philippe MOREL, Céline VERMOSEN (pouvoir de Michaël DAVID)

Elues Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Daniel GARNIER, Damien LE BRESTEC, Jacqueline LE TEXIER, Daniel MOULIN

Suppléants présents :

Elus Couffé : MBILEMBI BOMODO Eugénie, Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Guillaume NIEL (pouvoir de Maurice PERRION), Anita MENET

Suppléants absents excusés :

Elues Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL

Elus Le Cellier : Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Stéphanie HERBETTE, Didier PICAT

Elus Ligné : Mélanie BRIAULT, Aurélie VASSAULT DUVAL

Elus Mouzeil : Benoît DESORMEAUX, Marina JULIENNE, Marie RAFFIN, Nathalie TRUN

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Aurélie AUDRAIN, Michaël DAVID (pouvoir à Céline VERMOSEN),

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Guillaume NIEL)

Secrétaire de séance : Stéphanie BÉRITAULT

N°21.06.2023-07 MODIFICATION DES TARIFS JEUNESSE

Madame Florence BEZIER, vice-présidente, explique que le travail de révision des tarifs d'activités est en cours, il sera présenté au comité syndical d'octobre pour être mis en application sur les premières vacances scolaires de l'année scolaire. Il est convenu qu'on y ajoutera les 4 tranches supplémentaires de quotient familial liées aux nouveaux tarifs du SIVOM et d'ajuster les tarifs pour prendre en compte l'évolution du coût réel de l'activité (coût de l'activité, transport et temps de personnel compris).



Dans l'attente, la commission jeunesse propose néanmoins d'augmenter le tarif d'adhésion à 10 € au lieu de 8€ aujourd'hui.

Vu

- Le code général des collectivités territoriales,
- L'avis favorable de la commission jeunesse émis le 31 mai 2023

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 15	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- D'approuver le nouveau tarif d'adhésion aux espaces jeunes de 10 € à compter 1^{er} septembre 2023
- Dit que le tarif d'adhésion est dû par année scolaire

Pour extrait conforme aux registres

La Présidente,

Marie-Cordier
3 place de la Perretterie
44850 LIGNÉ
Tél : 02 51 12 20 04
sivomligne@orange.fr

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :